

Mieux connaître les gens du voyage

Qui sont les gens du voyage présents en Alsace ?

Ils sont pour les non initiés communément et indistinctement appelés, nomades, gitans, bohémiens, roms, tsiganes, manouches, voyageurs, vanniers... Mal perçus, leur arrivée suscite encore de la crainte voire de l'hostilité dans les communes où ils s'installent régulièrement ou exceptionnellement, sur des périodes plus ou moins longues.

C'est pour contribuer à dépasser ces formes de rejets souvent liées aux méconnaissances concernant la diversité des groupes d'appartenance et des modes de vie que ces fiches ont été conçues.

Nous utiliserons l'appellation officielle de la législation française : "gens du voyage". Cette dénomination englobe des populations de cultures différentes ayant pour point commun un lien plus ou moins marqué avec le mode de vie nomade. Dans la réalité, elle regroupe une grande diversité de groupes ethniques que l'on retrouve en Alsace, région relativement importante de passage et de séjour des nomades mais aussi de lieux de vie pour de nombreux nomades sédentarisés.

Les populations tsiganes

Les nomenclatures ici employées résultent de catégorisations ethnologiques simplifiées. Dans l'usage courant, certains groupes ne se nomment pas de cette façon, voire jugent certaines de ces appellations comme étant péjoratives, c'est le cas des yéniches par exemple.

Ces populations originaires de l'Ouest de l'Inde (Penjab), ont commencé, vers l'an mille, leurs diverses et longues migrations à travers l'Asie et l'actuel Moyen-Orient, pour découvrir l'Europe dès le XIV^{ème} siècle. Ainsi dispersés en fonction des déplacements et des séjours plus ou moins prolongés dans les pays, leur culture, langue et mode de vie se sont différenciés.

On distingue communément trois grands groupes tsiganes, présents en Alsace.

Les manouches ou sinti

Les manouches représentent le groupe tsigane majoritaire en Alsace où ils vivent pour certains depuis le XV^{ème} siècle. On distingue les groupes manouches dits "locaux" vivant dans la région une bonne partie de l'année, souvent sédentaires en hiver et voyageurs en été, des manouches de passage en Alsace en période estivale en provenance de nombreuses régions de France (telles que la Bretagne, la région parisienne, le Nord et le Centre de la France, etc).

L'appellation "manouches", désigne les tsiganes qui se sont principalement installés en Europe du Nord et de l'Ouest. Or, d'autres sous-groupes peuvent être distingués, résultant d'origines historiques et géographiques variées dont les sinti piémontais et les manouches germaniques.

Les roms

Les premiers groupes roms sont arrivés en Alsace au XIX^{ème} siècle. Certains voyagent à l'échelle européenne, d'autres régionale. Le terme rom désigne l'ensemble des groupes qui ont longtemps séjourné dans les pays de l'Est de l'Europe, comme la Roumanie, la Hongrie, la Russie ou l'ex-Yougoslavie. Selon les estimations, les roms apparaissent comme étant le groupe ethnique fortement majoritaire en nombre sur l'ensemble de la population tsigane mondiale. Trois grands sous-groupes les composent, représentant traditionnellement un corps de métier : Les kalderash (chaudronnier), majoritairement originaires des Balkans, les lovara (maquignons) provenant essentiellement de Hongrie, les tchourara (fabriquant de tamis).

Les gitans ou kalé

On les trouve en Alsace depuis les années 60. Ils sont majoritairement sédentarisés (à Strasbourg sur le site du Polygone par exemple) mais certains d'entre eux voyagent en saison estivale. La région accueille aussi des groupes de voyageurs catalans en été (surtout à Strasbourg). Davantage présents en Espagne, au Portugal et dans le sud de la France, les gitans ont adopté un mode de vie majoritairement sédentaire et leur culture est fortement hispanisée. Ils se subdivisent en divers sous-groupes relatifs à leur origine historique. C'est par exemple le cas des béticas d'Andalousie et des kalé catalans de Catalogne.

Les autres populations

D'autres populations "gens du voyage" n'appartenant pas aux groupes tsiganes et dont les origines sont mal connues, sont présentes en Alsace.

Les yéniches

Aussi couramment appelés "vanniers", en rappel au métier traditionnel de tressage de l'osier, ils sont répartis sur l'ensemble de la région où ils sont majoritairement sédentaires. Ce groupe est le moins étudié et donc mal connu. Ils sont originaires de l'Alsace, de la Lorraine, de l'Allemagne rhénane mais également de Suisse. Ils auraient adopté le mode de vie nomade suite à la guerre de trente ans au XVII^{ème} siècle ainsi qu'au XIX^{ème} siècle pour les familles paysannes touchées par les grandes crises économiques. Les mariages de ces "nouveaux voyageurs" avec les populations tsiganes et plus particulièrement manouches, auraient ainsi donné lieu à cette population métisse¹.

Depuis quelques années, l'Alsace accueille des populations provenant de l'Europe de l'Est (Roumanie, ex-Yougoslavie) qui fuient leur pays d'origine suite à des conditions de pauvreté extrême, de répression et de xénophobie. Si certains sont reconnus comme étant des tsiganes non français, d'autres sont souvent confondus avec les populations tsiganes de par leur pays de provenance mais aussi l'habitat caravane qu'elles adoptent non pas par tradition, mais faute d'avoir accès à un logement "classique". Ces personnes sont souvent en situation irrégulière et relèvent de par leur nationalité étrangère de la politique communautaire et nationale d'asile et d'immigration.

Quels sont leurs langues et dialectes ?

Si la majorité des gens du voyage présents en Alsace parlent le français, ils s'expriment aussi dans des dialectes qui diffèrent selon les groupes. Ces variantes linguistiques peuvent entraîner des difficultés de compréhension entre les groupes, c'est le cas notamment entre les roms et les manouches.

Pour les populations tsiganes, les langues utilisées sont le résultat des différentes évolutions de leur langue commune et d'origine, le romanès ou romani, dérivé du sanskrit d'Inde. En effet, celle-ci s'est différenciée de par les nombreux emprunts issus des langues et dialectes des pays au sein desquels ils ont vécu. Ainsi l'alsacien se retrouve dans le dialecte sinto d'influence allemande des manouches. Le même type d'emprunt apparaît au sein du dialecte rotwelsch parlé par les populations yéniches. L'alsacien est par ailleurs très bien parlé et compris par certains groupes présents depuis plusieurs siècles dans la région. Les dialectes des roms et des gitans sont quant à eux d'influence roumaine pour les premiers et espagnole pour les seconds.

Combien sont-ils ?

Les catégorisations utilisées par l'INSEE et les peu d'études récentes ne permettent pas d'avoir des chiffres précis, les estimations varient en effet du simple au triple selon les sources. Cependant, l'Alsace bien qu'elle soit fortement concernée par la présence des gens du voyage ne figure pas en tête de liste des régions privilégiées par les populations nomades.

Selon une étude réalisée par le centre de recherches et d'études en aménagement (CREAM), les régions les plus concernées sont ainsi dans l'ordre décroissant : "Le Midi méditerranéen, l'ouest-Bretagne, la région parisienne, Rhône-Alpes, le Nord puis à un moindre degré l'Alsace-Lorraine, le Sud-ouest, etc."²

Quelles sont leurs ressources économiques ?

Les gens du voyage sont encore fréquemment suspectés quant aux origines de leurs sources de revenus. Le nomadisme est en effet souvent et injustement perçu comme synonyme d'errance, incompatible avec l'exercice d'un métier. Dans les faits, l'économie est au contraire un des principaux moteurs du mode de vie nomade.

Les gens du voyage exercent souvent des activités commerciales notamment sur les marchés ou les foires, des métiers artisanaux, des travaux saisonniers dans l'agriculture ou encore des métiers du spectacle (musiciens, gens du cirque, etc.). Les activités de récupération, de recyclage et de revente tel que le ferrailage, de réparation et de services divers (élagage, peinture en bâtiment, rempaillage, cannage, etc.) font aussi partie des activités professionnelles les plus répandues. D'autres encore, avec le soutien des associations pour les démarches administratives, se lancent dans la création d'entreprises. Bien entendu, ces métiers représentent les activités exercées majoritairement pas les gens du voyage et ne reflètent pas l'ensemble des métiers, certains étant avocats, médecins, commissaires de police, etc.

Les voyageurs, obligés de s'accommoder aux offres et aux besoins locaux, ont ainsi développé une polyvalence de leurs savoirs-faire et une grande capacité d'adaptation. La famille élargie, à la fois source de mains d'œuvre et de moyens matériels est au cœur de l'organisation économique. Les populations désignées par la législation comme étant des "gens du voyage" ne sont toutefois pas toutes nomades, certaines ayant adopté un mode de vie sédentaire [Volet +, fiche 7]. Il apparaît que celles-ci subissent davantage des situations de précarité économique.

La pratique des métiers traditionnels est en effet devenue difficile suite à plusieurs facteurs : l'évolution du système économique français et international, les législations et réglementations en matière d'habitat, d'exercice d'activités ambulantes mais aussi les conditions de qualifications imposées pour la pratique de certaines activités professionnelles, notamment artisanales et commerciales.

Pour en savoir plus sur le cadre législatif des pratiques professionnelles...

"L'exercice des activités ambulantes et le régime applicable aux personnes circulant en France sans domicile ni résidence fixe sont régis par la loi n°69-3 du 3 janvier 1969 et le décret n°70-708 du 31 juillet 1970 modifiés.

"Les qualifications requises pour l'exercice de métiers commerciaux et artisanaux sont cadrées par la loi n°96-630 du 5 juillet 1996 relative au développement et à la participation du commerce et de l'artisanat et le décret du 2 avril 1998 qui dresse la liste des métiers concernés par des obligations de qualification.

Sources

1 Tsiganes et voyageurs : identité, rapport au voyage, économie, éducation et rapport à l'école dans le contexte de la société contemporaine, Actes de la Conférence du 12 février 2003, A. Reyniers, Nancy-Metz, Casnav-Carep, septembre 2003, 18p.

2 Les gens du voyage dans le département du Haut-Rhin : diagnostic et pistes d'actions, Colmar, Cream, 1992, 45p.